



LE MONDE

JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 25, numéro 9

4^s



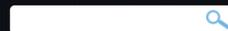
Me Catherine Ouimet,
avocate et MBA,
la plus jeune
directrice générale
de l'histoire du
Barreau du Québec



Le Monde Juridique

The Montreal Lawyer

Le monde professionnel



Les dernières actualités



20 septembre 2020
LA FONDATION DU BARREAU DU QUÉBEC ANNONCE SES 5@6 EN LIGNE AVEC DES PERSONNALITÉS PRESTIGIEUSES

Beverley McLachlin, juge en chef de la Cour suprême du Canada retraitée. Chaque année, la Fondation du Barreau du Québec organise une activité bénéfique, un rendez-vous incontournable pour la communauté juridique et un événement majeur pour

assurer son financement et poursuivre ses actions. Afin de continuer à proposer des événements novateurs, enrichissants et d'actualité, la [...]

[Lire la suite](#)



12 septembre 2020
Julie Philippe, première femme autochtone nommée à la magistrature

C'est avec grand plaisir que la Faculté a appris la nomination de Julie Philippe à titre de juge à la Cour du Québec. Elle est la première femme autochtone à accéder à la magistrature au Québec. Diplômée du baccalauréat en 2003, Julie Philippe s'était jointe à l'équipe administrative de la Faculté de droit de 2017 [...]

[Lire la suite](#)



12 septembre 2020
TekSavvy exige un remboursement immédiat de la part de Bell et de Rogers après le rejet de la Cour d'appel fédérale des appels « de mauvais aloi » de la décision rendue par le CRTC sur les tarifs de gros

TekSavvy Solutions Inc. (TekSavvy) a salué la décision unanime rendue aujourd'hui par la Cour d'appel fédérale (CAF) rejetant les appels interjetés par les plus grandes entreprises de télécommunications et de câblodistribution du Canada (comme Bell Canada et Rogers), qui cherchaient à infirmer une importante décision du CRTC concernant les tarifs de gros qu'elles facturent à [...]

[Lire la suite](#)

News Highlights



21 septembre 2020
Business leaders send letter of concern to de Blasio

The leaders of a number of businesses urged Mayor Bill de Blasio in a letter Thursday "to take immediate action" on public safety and other issues in New York City as part of dealing with the city's longer-term economic concerns. Among the more than 150 people on the letter were the heads of Citigroup, Macys, [...]

[Read more](#)

5 septembre 2020
James to Trump: Prepare for Legal Action if You Threaten New York Again

New York Attorney General Letitia James today released the following statement in response to a presidential memorandum released yesterday by the White House, in which President Trump threatened to cut off funding to New York City and other major cities: "As the nation battles a pandemic, an economic recession, and reckons with institutional racism, President Trump [...]

[Read more](#)

5 septembre 2020
Attorney General James Seeks to Immediately Halt Trump Administration's Efforts to Undermine U.S. Postal Service and November Presidential Election

New York Attorney General Letitia James today took action to immediately halt the Trump Administration's attempts to dismantle the United States Postal Service (USPS) and disrupt operations in an effort to undermine the November presidential election. Following a lawsuit she filed last week, Attorney General James today filed a motion for a preliminary injunction, asking the [...]

[Read more](#)

Me Catherine Ouimet, avocate et MBA, la plus jeune directrice générale de l'histoire du Barreau du Québec

Par André Gagnon

Me Catherine Ouimet, jusqu'à sa nomination récente qui était directrice du service des greffes depuis 2016, a été nommée directrice générale du Barreau du Québec en août 2020. Deuxième directrice générale après Me Claude Provencher à détenir un MBA, elle a été durant huit années consécutives jusqu'en 2016, à la tête du Jeune Barreau de Montréal, organisme centenaire sans but lucratif regroupant au-delà de 5,000 membres voué à la défense et à la promotion de intérêts des jeunes avocats de moins de dix ans de pratique, membres du Barreau de Montréal.

Me Ouimet a fait ses études en droit à l'Université de Montréal où elle a obtenu son diplôme et terminé aussi un diplôme d'études supérieures et un MBA des HEC-Montréal en gestion. Elle est membre du Barreau du Québec depuis 2008.

Ses talents de gestionnaire seront mis à profit dans le double contexte de la pandémie et des relations nouvelles qui se créent avec l'Association professionnelle des avocates et avocats du Québec (APAAQ) laquelle exercera des pressions régulièrement sur le Barreau pour défendre les intérêts économiques de ses membres et afin d'obtenir entre autres des réductions de cotisation annuelle pour ses 1500 membres (lesquelles toucheront également au nom de l'équité les 28,000 membres inscrits au Tableau de l'Ordre du Barreau du Québec selon le rapport annuel 2019-2020 dont une majorité de femmes (15,297) et (12,768) hommes.)

Commentant la nomination de Me Catherine Ouimet au poste de directrice générale du Barreau du Québec, la pré-



Me Catherine Ouimet

sidente de l'APAAQ, Me Catia Larose, a fait le commentaire suivant :

«Nous saluons la nomination de Me Ouimet à ce poste d'importance et sommes convaincus qu'elle permettra de perpétuer la saine collaboration qui existe entre nos deux organismes.»

Un vent de jeunesse souffle sur le Barreau du Québec depuis l'arrivée il y a trois ans du Bâtonnier, Me Paul-Mathieu Grondin, né en 1983, âgé de 37 ans, le plus jeune Bâtonnier de l'histoire du Barreau du Québec qui porte cette cure de rajeunissement du Barreau, marquant aussi la nouvelle gouvernance de l'Ordre professionnel des avocats du Qué-

Nouvelle DG au Barreau du Québec



Photo prise le 18 mai 2017 lors de la remise de son trophée honorifique à l'assemblée générale annuelle du JBM. De gauche à droite : Mes Stéphanie Beau-lieu, directrice générale du JBM, Catherine Ouimet, directrice Service des greffes du Barreau du Québec, et Extra Junior Laguerre, président sortant du JBM.

Le Jeune Barreau de Montréal (JBM) salue la nomination de Me Catherine Ouimet au poste de directrice générale du Barreau du Québec.

Directrice générale du JBM de 2009 à 2016, la vision, le leadership et l'initiative dont a fait preuve Me Ouimet ont permis au JBM de devenir un acteur influent et incontournable des milieux juridiques montréalais et québécois. Membre à vie du JBM, Me Ouimet continue d'incarner la fougue et le dynamisme de la jeunesse du barreau montréalais.

« Nous nous réjouissons de cette nomination de grande qualité. Nous sommes à même de témoigner des compétences hors pair de gestionnaire de Catherine ainsi que de sa passion et son dévouement à titre de directrice générale. Son dynamisme et sa créativité sauront sans l'ombre d'un doute contribuer à la mission et au rayonnement du Barreau du Québec. Nous exprimons également notre fierté de voir le Barreau du Québec nommer la plus jeune directrice générale de son histoire » déclare Me Mylène Lemieux, présidente du JBM.

Le JBM la félicite et lui souhaite le meilleur des succès dans ses nouvelles fonctions à la direction générale du Barreau du Québec.

bec qui résulte de ce fait en un conseil d'administration rajeuni et renouvelé.

Notons que le Bâtonnier Grondin et la nouvelle directrice générale Catherine Ouimet ont été au cours de leur cheminement professionnel récent parmi les dirigeants du Jeune Barreau de Montréal que le Bâtonnier Grondin a présidé alors que la nouvelle DG du Barreau y était directrice générale. Cela favorise des rapports harmonieux au sein de la nouvelle équipe de direction dont plusieurs membres du conseil ont aussi joué un rôle important au sein du Jeune Barreau de Montréal et autres jeunes barreaux en province. Le curriculum vitae respectif de plusieurs membres du Conseil montre leur scolarité avancée en droit et autres secteurs spécialisés. Il s'agit d'une nouvelle donne depuis un certain nombre d'années chez les avocates et avocats impliqués dans le développement et la défense de leur ordre professionnel.

Ces compétences seront nécessaires dans la gestion et la gouvernance nouvelle requise au Barreau du Québec pour faire face aux nouveaux défis qui se poseront à l'ordre. D'abord, gérer convenablement les défis que suscitent la nouvelle Association professionnelle des Avocates et Avocats du Québec (APAAQ) auquel le Barreau du Québec sera soumis et qui est déjà en place depuis le début de la pandémie comme la réduction des charges due aux problèmes économiques que vivent les avocats de pratique privée. Le Barreau a déjà offert une solution en permettant d'échelonner les paiements au besoin. Quant à la réduction de la cotisation réclamée par l'APAAQ, le problème demeure entier. La cotisation pour l'assurance responsabilité gérée entièrement par un organisme lié au Barreau du Québec et la cotisation annuelle exigée par le CAIJ pour la jurisprudence et les autres instruments qu'exige la pratique du droit au Québec sont liés aussi indirectement au Barreau du Québec quant aux coûts exigibles et la gestion. Ils font partie des enjeux que le Barreau et l'APAAQ devront arbitrer.

Les nouveaux défis créés par la pandémie

La pandémie du COVID 19 a créé de nouveaux défis à la pratique des avocats et des représentations devant les tribunaux. Avant de quitter la justice, Me Sonia LeBel avait mis en place certaines façons de faire qui n'attendaient que le moment propice pour être adoptées: l'informatisation des dossiers et l'utilisation des technologies de l'information qui dépendaient des budgets, le besoin, pour être entérinées. Les tribunaux administratifs tels le TAQ depuis plusieurs années avaient mis de l'avant des solutions informa-

tiques pour répondre aux besoins des justiciables et à leurs avocats. De même les autres tribunaux tant criminels que civils quoique de façon inégale selon l'APAAQ et montrant une certaine disparité selon les régions.

L'APAAQ depuis l'avènement de la pandémie a joué un rôle crucial afin de permettre aux avocats de pratique privée de s'adapter à la situation et de faire le pont avec l'administration judiciaire, les gouvernements et le Barreau et les cours de justice. Le Bâtonnier Grondin au nom du Barreau a fait des pressions auprès des gouvernements dans le même sens qui ont apporté des résultats tangibles dont il fait état dans le rapport annuel.

Ainsi, les procès ont pu avoir lieu sans trop de retard dans le respect des chartes et des droits des justiciables en matière civile grâce à l'utilisation de l'application Teams décrétée par le ministère de la Justice du Québec pour l'audition des causes.

Un guide d'utilisateur facile à consulter par les avocats permet aux professionnels du monde juridique incluant au premier plan les juges de toute juridiction d'entendre les affaires sans trop de problème pour les justiciables avec l'utilisation également de l'application Zoom qui vient compléter le tableau pour la tenue des assemblées corporatives et réunions statutaires de toutes sortes qu'exige le bon fonctionnement des organismes publics et parapublics et les corporations privées en lieu et place des personnes présentes physiquement.

Si des coups de chapeau ont été donnés au personnel médical et hospitalier depuis la pandémie de la COVID 19, le monde des TI mérite aussi un sacré grand merci d'avoir permis de suppléer du jour au lendemain à la paralysie quasi totale de l'économie et à protéger les personnes physiques de ce virus si malin et souvent mortel. Les choix effectués par les administrateurs dans l'entreprise privée d'abord et ensuite publique il y a plus de dix ans, démontrent la vision des décideurs qui sont à l'origine des changements si bénéfiques qui ont eu lieu depuis 2006 et qui ont permis par la suite que la transition vers ces nouvelles technologies soit mise en place bon gré mal gré créant un courant universel dont l'humanité ne pourrait plus se passer.

Par ailleurs, en vérifiant la provenance de quelques membres du conseil du Barreau du Québec, on note que certains d'entre eux tout comme le Bâtonnier Paul-Mathieu Grondin ont fait leurs études de droit à l'Université de Sherbrooke et cheminent comme lui au sein du Jeune Bar-

reau de Montréal qu'il a déjà présidé de même que d'autres jeunes barreaux ou ont été ou sont bâtonniers de section. Incidemment, le Bâtonnier Grondin est le plus jeune Bâtonnier de l'histoire du Barreau du Québec. Sans doute aussi le premier à parler l'allemand couramment. Sa mère, a-t-il déjà confirmé au Monde Juridique, originaire d'Allemagne, l'avait envoyé dans sa province natale de Rhénanie durant un an pour pratiquer l'allemand.

Le mandat au début de sa pratique d'avocat auprès de la Commission Oliphant de la Chambre des Communes qui a enquêté en 2009 sur les relations entre l'ex-premier ministre Brian Mulroney et le «lobbyist» allemand, Karlheinz Schreiber, dans l'Affaire Airbus, a pu mettre en lumière sa connaissance de l'allemand de Me Grondin en sus de sa formation juridique et de la common law obtenue d'une université de l'Ontario suite à celle de l'Université de Sherbrooke en 2007.

L'arrivée de la plus jeune directrice générale du Barreau du Québec qui se joint au plus jeune Bâtonnier du Québec et de la jeunesse de la majorité des membres du conseil marque un point tournant dans l'histoire de cet ordre professionnel.

Me Ouimet est aussi la troisième femme à occuper ce poste. Me Micheline Audette-Filion a été la première femme à occuper la fonction de directrice générale durant plus d'une décennie dans les années 70. Catherine Ouimet succède à Me Lise Tremblay à titre de directrice générale du Barreau du Québec.

Sur un ton plus badin, notons que le Bâtonnier Grondin qui fait six pieds cinq pouces et la directrice générale, Catherine Ouimet, six pieds un pouce, sont sans doute les administrateurs de la plus haute taille qu'ait connus le Barreau du Québec.

Haute taille d'administrateurs n'empêcherait pas dans le contexte présent une réduction de la taille de certains organismes qui gravitent autour du Barreau du Québec tels la Corporation de service, l'assurance responsabilité du Barreau et d'autres services dont l'administration pourrait soit être fusionnée ou confié à des tierces parties capables de donner du bon service aux membres à un coût comparable ou moindre. La pandémie aura au moins servi à trouver des solutions intelligentes et innovantes. D'autres ordres professionnels pourraient tirer profit des trouvailles du Barreau du Québec qui exercerait ainsi un leadership certain parmi ceux-ci.

Les récipiendaires de l'Ordre du mérite 2020

Source : site Web Université d'Ottawa

La Section de droit civil a toujours eu à cœur de mettre en lumière le travail de ses diplômées et diplômés. C'est dans cet esprit qu'elle décerne chaque année l'Ordre du mérite à des personnes qui, pendant leurs études à la Section comme au terme de celles-ci, se sont illustrées sur la scène régionale, nationale ou internationale en mettant leurs connaissances au service de la société et en faisant rayonner leur alma mater.

Nous sommes fiers de vous présenter les récipiendaires de l'Ordre du mérite de cette année.



Mitch Garber

Mitch Garber

Influent homme d'affaires canadien, Mitch Garber est président du conseil d'administration du Cirque du Soleil et d'Investir au Canada, l'agence canadienne responsable d'attirer et de promouvoir l'investissement étranger. Il siège aussi à plusieurs conseils d'administration,

dont ceux de Rackspace, de Shutterfly, du Fosun Fashion Group et du Kraken, la nouvelle équipe de la Ligue nationale de hockey à Seattle.

Né à Montréal, M. Garber a obtenu un baccalauréat en arts de l'Université McGill en 1986, puis un baccalauréat en droit (LL.B.) de l'Université d'Ottawa en 1989. Il a été reçu au Barreau du Québec l'année suivante et a commencé à exercer le droit au cabinet montréalais Lazarus, Charbonneau.

Laissant de côté l'édification d'une brillante carrière

en droit, il s'est tourné vers le monde des affaires et de l'entrepreneuriat, devenant un des dirigeants de Terra Payments – aujourd'hui SureFire Commerce Inc. –, une compagnie de traitement des paiements en ligne qu'il a contribué à mettre sur pied. En 2006, il a été recruté pour devenir le PDG de PartyGaming. Quelques années plus tard, il créait une filiale du géant mondial du divertissement, Caesars Entertainment, qu'il a guidé tout au long d'une série d'acquisitions opportunes jusqu'au moment de sa vente, en 2016, à un consortium d'acheteurs chinois.

Malgré son succès à l'étranger, Mitch Garber reste très attaché à ses activités philanthropiques au Canada. Il a présidé la campagne Centraide/United Way 2016 et amassé une somme record de 55 millions de dollars. Il copréside actuellement une ambitieuse campagne de financement de 100 millions sur deux ans pour la Communauté juive de Montréal (Combined Jewish Appeal). Avec son épouse, il a aussi créé la Fondation Mitch et Anne-Marie Garber, qui soutient des activités de recherche en éducation, en santé et en science.

Récipiendaire d'un doctorat honorifique de l'Université d'Ottawa en 2017, Mitch Garber a été décoré de l'Ordre du Canada en 2019.



Catherine Piché

Catherine Piché

Catherine Piché a obtenu sa licence en droit de la Section de droit civil en 1997 avec la mention magna cum laude; elle est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université Dalhousie (1999), d'une maîtrise en droit de l'Université de New York

(2001) et d'un doctorat en droit civil de l'Université McGill (2011).

Professeure titulaire et vice-doyenne à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, Me Piché a largement contribué au rayonnement de l'Université d'Ottawa et à l'avancement du droit au Québec, au Canada et à l'étranger. Son imposant dossier de publications – dont six monographies – témoigne de l'ampleur de ses activités de recherche en preuve et procédure civiles, en litiges complexes, en droit comparé et en droit international privé.

En 2015, la professeure Piché fondait le tout premier Laboratoire québécois sur les actions collectives, laboratoire qu'elle dirige toujours aujourd'hui. Elle s'est ralliée en 2016 au projet de recherche Accès au droit et à la justice (ADAJ) réalisé en partenariat avec le CRSH, en plus de s'impliquer en 2018 dans l'Institut québécois de réforme du droit et de la justice, dont elle est aujourd'hui la directrice scientifique.

En juillet 2019, la professeure Piché cosignait un rapport d'importance sur les actions collectives de la Commission du droit de l'Ontario; les recommandations de ce rapport ont servi de base à un projet de loi ontarien sur le sujet.

Sa renommée internationale au chapitre des actions collectives lui a valu des invitations à titre de conférencière aux quatre coins du monde; elle a aussi été professeure invitée notamment à la Faculté de droit de l'Université de Grenoble (France) et à l'Université d'Augsburg (Allemagne).



Marc Savard

Marc Savard

Titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université Concordia (1993), Marc Savard a obtenu sa licence en droit civil de l'Université d'Ottawa en 1997 avant d'être reçu au Barreau du Québec en 1998.

Après avoir exercé le droit en pratique privée de 1998 à 2004, il a été nommé adjoint spécial (Québec et Atlantique) au cabinet du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de 2004 à 2006. Depuis 2007, il est juge administratif et vice-président à la fonction juridictionnelle à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

Suite à la page 9

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980



Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre

Volume 25, numéro 9

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.lemondejuridique.com
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Paul Ducharme, Photographe

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: André Gagnon

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.
 (On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).
 COPYRIGHT 2020 - LE MONDE JURIDIQUE.
 La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.

Me Catherine Ouimet, avocate et MBA, la plus jeune directrice générale
 de l'histoire du Barreau du Québec

Par André Gagnon..... 3

Les récipiendaires de l'Ordre du mérite 2020 6

Avocats sans frontières Canada dénonce l'assassinat du bâtonnier
 de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince et demande une enquête
 indépendante 10

Richard McConomy (1944 – 2020)..... 11

Rentrée judiciaire..... 12

COVID-19..... 14

Taxco
 Par Yves Delage..... 15

La Cour d'appel fédérale rejette l'appel du juge Michel Girouard
 de la recommandation de révocation du Conseil canadien de
 a magistrature 19

Me Cindy Bélanger nommée « Avocate de l'année » en Droit
 Publicitaire et du Marketing par Best Lawyers® in Canada
 20

Tire-Bouchon
 Par Yves Delage..... 21

Le chef à l'origine de la Tablée des Chefs et du mouvement culinaire
 pour aider les démunis, est le fils d'un juge retraité de Laval
 Par André Gagnon..... 22

Pistes de réflexion sur le risque de fraude financière
 dans le contexte actuel
 Par Corey Bloom..... 23

Certification en communication marketing..... 25

Ruth Bader Ginsburg 26

Katheryne Desfossés nommée juge 28

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada annonce des
 nominations à la magistrature du Québec
 29

Renouvellement de certificat de courtier hypothécaire :
 l'Autorité accorde un délai jusqu'au 31 octobre 2020 30

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

**Une équipe bilingue de 17 sténographes
 à la fine pointe de la technologie
 à l'ère du numérique**

*Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions
 au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.*

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888

50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5

Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenographe.com

Tout au long de sa carrière, Marc Savard a multiplié ses collaborations avec de grandes organisations sportives. Il a été tour à tour coordonnateur de projets et conseiller juridique aux Internationaux du sport de Montréal, puis gouverneur du Rocket de l'Île-du-Prince-Édouard. En 2006, il devenait le plus jeune président du Bureau des gouverneurs de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ).

Son action engagée dans le milieu sportif – et plus particulièrement auprès de la jeunesse – lui a valu plusieurs distinctions à l'échelle nationale, dont la médaille Reconnaissance Canada 150 pour le bénévolat, de même que la Médaille du souverain pour les bénévoles en 2020.

Marc Savard est membre du cabinet de la campagne Défier les conventions de l'Université d'Ottawa. En 2009, il a incité ses anciens camarades de classe à mettre sur pied le Fonds de la promotion 1997, qui attribue chaque année une bourse à une étudiante ou un étudiant de la Section de droit civil.



Sabine Uwitonze
(photo : Émilie Pelletier)

Sabine Uwitonze

Titulaire d'une licence en droit civil (2010) et d'un Juris Doctor (2012) de l'Université d'Ottawa, Me Sabine Uwitonze a été reçue au Barreau du Québec en 2012. Elle a exercé le droit en pratique privée pendant quelques années avant de se joindre comme avocate au Centre communautaire juridique de Montréal/Laval.

Élue secrétaire du Barreau de Montréal en 2020, elle siège depuis 2015 au conseil d'administration du Jeune Barreau de Montréal, où elle a été élue vice-présidente de l'organisation en 2018-2019, puis présidente en 2019-2020. Elle est ainsi devenue la première femme noire à diriger cette association qui, en plus de représenter les intérêts de plus de 5 000 jeunes avocates et avocats, travaille à améliorer l'accessibilité à la justice.

Pendant son passage à la Faculté de droit et tout au long de sa jeune carrière, Me Uwitonze s'est démarquée par son attachement au bien-être de ses collègues; elle

rencontre chaque année des étudiants de son alma mater pour discuter avec eux des réalités de la pratique du droit, et s'investit dans de multiples initiatives pour briser l'isolement des jeunes professionnels et prévenir l'anxiété liée au métier d'avocat. Elle a notamment travaillé à la mise sur pied d'une table consultative réunissant plusieurs grands employeurs sur les enjeux de la santé psychologique dans la profession. En tant que membre de la sororité Sigma Beta Phi, elle cultive aussi l'estime de soi et le sentiment d'appartenance des jeunes femmes noires au niveau universitaire.

Enfin, tant par ses activités au sein du Jeune Barreau de Montréal que du Centre communautaire juridique de Montréal/Laval, elle a démontré à moult reprises toute l'importance qu'elle accorde à rendre la justice plus accessible pour les citoyens les plus vulnérables.

À la lumière de l'engagement exceptionnel de Me Sabine Uwitonze et de la brillante carrière juridique à laquelle elle se destine, la Section de droit civil est fière de lui décerner l'Ordre du mérite dans la catégorie « Jeune diplômée ou diplômé ».

« Nous sommes très fiers des récipiendaires de l'Ordre du mérite qui font rayonner la Faculté sur la scène nationale et internationale, a souligné Marie-Eve Sylvestre, doyenne de la Section de droit civil. Ils reflètent l'immense talent et la diversité des carrières de nos diplômés. Le droit mène à tout : de la défense des droits au milieu des affaires et du sport en passant par l'enseignement et l'engagement public. Leurs succès respectifs sont de grandes sources d'inspiration pour les nouvelles générations de juristes. »

Félicitations à nos récipiendaires!

Reprise des activités judiciaires

À compter du 31 août 2020, la Cour offrira le choix aux plaideurs (avocat.e.s ou parties) de se présenter à la Cour pour l'audition au fond de leur appel ou d'y participer par voie de visioconférence. Les requêtes devant le juge unique et devant la formation, quant à elles, continueront en principe d'être entendues par visioconférence. Pour plus d'informations, consultez la section [Salles d'audience virtuelles](#).

Avocats sans frontières Canada dénonce l'assassinat du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince et demande une enquête indépendante

Avocats sans frontières Canada (ASFC) est profondément choquée et attristée par l'assassinat, le vendredi 28 août, du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, Maître Monferrier Dorval.

Avocats sans frontières dénonce avec vigueur l'assassinat du bâtonnier Dorval. Bien que les circonstances de ce crime doivent encore être élucidées, il s'agit d'une attaque d'une extrême gravité perpétrée contre le plus haut représentant d'une institution clé pour la justice haïtienne. Nous appelons l'État haïtien à ouvrir sans délai une enquête pour élucider les circonstances de ce crime, identifier les responsables et les traduire en justice – maître Pascal Paradis, directeur général d'ASFC

Partenaire d'ASFC dans le cadre d'une coopération entre le Barreau de Port-au-Prince, ASFC et l'École du Barreau du Québec visant à la formation continue des avocat.e.s et le renforcement des capacités de jeunes avocat.e.s en matière d'éthique et de déontologie, Me Dorval était une figure de proue de la communauté juridique haïtienne. « Le Bâtonnier était une personne de conviction et engagée dans la défense de l'État de droit et de la justice en Haïti. Cet assassinat constitue aussi une attaque contre les valeurs qu'il a toujours défendues », rappelle le chef de mission d'ASFC, Me Appolinaire Fotso.

Comme le soulignait Maître Dorval lui-même dans son discours inaugural, « le premier élément de l'État de droit fondé sur les droits fondamentaux est le droit à la vie. Le Barreau ne saurait admettre que le droit à la vie soit ôté aux avocats, aux avocates et aux citoyens en général. ». Les autorités haïtiennes doivent quant à elles protéger les avocats menacés dans l'exercice de leurs fonctions comme l'indiquent les Prin-

cipes de base relatifs au rôle du Barreau de l'ONU.

Depuis plusieurs années, la population et les organisations de droits humains ne cessent de dénoncer des cas de violations graves de droits humains qui restent, jusque-là, impunis. Parce que l'impunité alimente l'insécurité, ASFC exhorte l'État haïtien à tout mettre en oeuvre pour combattre l'impunité sous toutes ses formes et assurer la sécurité de la population, conformément à ses obligations nationales et internationales.

ASFC présente ses sincères condoléances aux proches, ami.e.s, confrères, consoeurs et collègues de Me Dorval pour cette perte tragique, et invite les membres de la communauté juridique à lui rendre hommage en poursuivant son engagement en faveur du renforcement de l'État de droit en Haïti.

En réaction à l'assassinat du bâtonnier du Barreau de Port-au-Prince, Me Monferrier Dorval, le 28 août dernier, le Barreau de Montréal offre ses condoléances à la famille, aux proches et aux membres de la communauté juridique haïtienne. Les liens d'amitié entre nos deux barreaux, concrétisés par la signature d'une entente de collaboration en 2010, sont d'autant plus importants lorsque confrontés à une tragédie d'une telle ampleur.



Richard McConomy

(1944 – 2020)

It is with deep regret that we share the news that Montreal's Richard McConomy – better known as Rick – passed away peacefully Saturday, August 15, 2020 following a brief but hard-fought battle with cancer.

Born and raised in Montreal, Rick attended both Concordia and McGill Universities. Shortly after his graduation from McGill Law School in 1970, he went on to open his law office (McConomy & Associates). Over the next 45 years, he practiced law with a focus on Family Law and served both the city and the people that did so much to define his life. In 1996, he was named Bâtonnier of the Montreal Bar Association, which provided him the opportunity to exchange with other professionals worldwide and influence best practices here at home. Later in his career, his focus shifted as he became a vocal advocate for Mediation, and beyond his own practice, he taught and trained those looking to learn how to apply this form of conflict resolution. Rick's entire life was a testament to his belief that a community with common cause provides the most vulnerable in the city with the ground-level help they need to thrive. Aside from his extensive experience on the governing boards of several local non-profit organizations, Rick is also known for the work he did to support language rights throughout the nation as both a member and the president of the Canadian Language Rights support program. Due to his abiding values in what he defined as « ...local community health care, » Rick's time as the President of the Queen Elizabeth Health Center's charitable foundation provided him with several opportunities to do what he could to provide guaranteed primary health care throughout the city's west end. Following decades of quiet – and sometimes not so quiet – work within the city's extensive Irish community – Rick never forgot the day he received the community's highest honor when the U.I.S. (United Irish Society) named him Grand Marshall; and so in 1992 he led the St. Patrick's Day parade through his beloved city. His pride as an Irish Montrealer was inspired by both his parents' leadership in this community. He was an involved member of not only the

U.I.S., but also the St-Patrick's Society, the Erin Sports Association, and was President and member of the board of St-Patrick's Square. In 2016, his work in the community was recognized when he and



Richard McConomy

his spouse, Pierrette Sévigny, were awarded the Simon McDonough Humanitarian award. While he believed in the law as the keystone of a just and empathic society, Rick also understood how a quiet phone call between friends could often do more than an angry letter, a bailiff's visit or a subpoena. Aside from his manifest talent as a 'raconteur' with a vast store of anecdotes to illustrate whatever point he wished to make around the dinner table, Rick's wit was a gentle reminder to everyone who knew him that instead of taking themselves too seriously, the energy was best spent helping those around them. Following the 54 years that defined both their lives, Rick leaves his wife, the Honourable Pierrette Sévigny, their daughter Elisabeth and his son-in-law Tino Magistrale to mourn their loss along with family and friends who will dearly miss his singular presence. While both his wife and family wish to thank the many doctors and nurses at the Notre Dame and CHUM hospitals who helped Rick during these last weeks, they also wish to thank their many friends for their kind support during this difficult time. Due to COVID restrictions, a small private service will be held this week at Kane & Fetterly (Décarie Ave.). But rest assured a traditional Irish wake will definitely be held in Rick's honor when it can be done right. A donation in Rick's memory can be made to either the Concordia University Arts Faculty or to Montreal's Queen Elizabeth Health Centre.

Rentrée judiciaire

Source: site web du Barreau de Montréal

Le 10 septembre dernier, c'est en direct de leur bureau ou leur salon que les avocats de la section de Montréal ont pu assister sur leurs écrans à la cérémonie de la Rentrée judiciaire, animée cette année par le spirituel Me Joey Hanna. Voici un aperçu des allocutions qui y ont été présentées.



L'honorable David Lametti : Le ministre de la Justice et Procureur général du Canada a souligné les mesures extraordinaires mises en place au cours des derniers mois par les tribunaux qui ont su innover dans ces

temps de pandémie. Reprenant le thème de la bâtonnière de Montréal, Me Robin Schiller, le ministre Lametti compte sur tous les avocats pour transformer « Ensemble/Together » le système de justice afin qu'il devienne encore plus juste et plus accessible.



L'honorable Manon Savard : La juge en chef du Québec a parlé d'avenir et des grands défis qu'elle souhaite relever. Les innovations technologiques qui se sont développées à un rythme fulgurant au cours des derniers

mois ont permis à l'appareil judiciaire de s'adapter rapidement et de fonctionner en pleine pandémie. Pour la juge Savard, les décisions relatives à la modernisation de la justice doivent appartenir en premier lieu à la magistrature afin de préserver l'indépendance judiciaire et surtout la confiance du public envers ses institutions. La juge en chef constate qu'il y a toujours un problème d'accès à la justice au Québec. Dans ce tournant vers une justice numérique, il faut prendre garde de ne pas déshumaniser la justice et surtout de ne pas délaissier ceux qui n'ont pas accès aux technologies. Après avoir remercié la juge Nicole Duval Hesler qui a pris sa retraite en avril, et la juge Marie-France Bich, qui a assuré l'intérim, Mme la juge Savard a souhaité à tous une bonne rentrée judiciaire, sans deuxième vague.



L'honorable Simon Jolin-Barrette : Le ministre de la Justice et Procureur général du Québec a salué les grands pas en avant qui ont été faits au cours des derniers mois vers la modernisation de la justice et a remercié tous les intervenants du système judiciaire pour leur engagement et leur collaboration. Le ministre Jolin-Barrette s'est aussi exprimé sur les grands travaux en cours qui lui tiennent à cœur, comme la réforme du régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels et la réforme du droit de la famille.



Mme Valérie Plante : À titre de conférencière invitée, la mairesse de Montréal était particulièrement heureuse de participer à cette rentrée si spéciale. Pour elle, il faut tous travailler ensemble pour éliminer les barrières, favoriser un meilleur accès à la justice et enrayer le racisme. Mme la mairesse a profité de l'occasion pour féliciter la récipiendaire de la Médaille du Barreau de Montréal, Me Johanne Savard, qui a été ombudsman à la Ville de Montréal pendant les 17 dernières années.



L'honorable Jacques R. Fournier : Le juge en chef de la Cour supérieure a rappelé l'importance du principe de proportionnalité et de la collaboration entre avocats dans ce temps de crise que nous vivons tous. Même si les tribunaux ont repris un rythme normal, dans des conditions anormales, le juge Fournier souligne que ceux-ci devront surmonter des défis considérables et que tous les avocats peuvent participer à cet effort de guerre, en favorisant le règlement des dossiers qui peuvent être réglés et en limitant à l'essentiel les incidents procéduraux. Le juge Fournier s'est montré encore une fois sensible au phénomène des plaideurs non représentés et souhaite que ceux-ci soient réintégrés dans le système. Pour lui, une plus grande éligibilité à

l'aide juridique n'est pas une dépense pour l'État, mais un investissement.



L'honorable Lucie Lamarre : La juge en chef adjointe de la Cour canadienne de l'impôt a souligné que les activités de la Cour ont été paralysées par la pandémie, mais que ses séances ont toutefois repris en juillet. Au cours des derniers mois, la Cour canadienne de l'impôt a amorcé prudemment le virage numérique, notamment par des procès virtuels, qui ne sont toutefois pas toujours de mise en première instance, selon la juge Lamarre.



L'honorable Lucie Rondeau : D'entrée de jeu, la juge en chef de la Cour du Québec a salué l'arrivée de cinq nouveaux juges à Montréal. Au cours des derniers mois, la Cour du Québec a su maintenir une administration saine et efficace de la justice, tout en respectant les consignes de santé publique. Pour la juge Rondeau, les technologies doivent demeurer complémentaires et ne pas remplacer les auditions en personne. Celle-ci encourage à ne pas baisser les bras et à faire preuve de vigilance, surtout en matière de délais, pour ne pas défaire le travail remarquable qui a été fait au cours des dernières années.



Me Paul-Mathieu Grondin : Le bâtonnier du Québec a demandé de rester optimistes, malgré tout, et, comme lui, de voir l'avenir avec entrain et dynamisme. Pour Me Grondin, malgré les avancées technologiques des derniers mois, le travail remarquable des fonctionnaires du ministère de la Justice et la grande capacité d'adaptation de la magistrature, l'avenir est encore dans des audiences en présentiel et la justice virtuelle doit continuer à être développée et à devenir plus fiable. Me Grondin souligne qu'une nouvelle période s'amorce au Barreau du Québec, avec l'arrivée de Me Catherine Ouhmet, à titre de directrice générale, et les élections au printemps pour élire le prochain bâtonnier.



Me Mylène Lemieux : La présidente du Jeune Barreau de Montréal encourage les jeunes avocates et avocats de Montréal à devenir des acteurs de changement et surtout à demeurer passionnés. Me Lemieux rappelle que les chiffres sont alarmants quant au bien-être psychologique des jeunes membres du

Barreau et que ceux-ci ne doivent pas hésiter à communiquer leurs limites, avant d'être au bord du gouffre. Me Lemieux demande à tous de poser des actions concrètes pour devenir des défenseurs de la diversité et de l'inclusion.



La bâtonnière de Montréal, Me Robin Schiller, a remis la Médaille du Barreau de Montréal à Me Johanne Savard afin de souligner sa contribution exceptionnelle à la cause de la justice. Me Savard a été le premier ombudsman de la Ville de Montréal, poste qu'elle a créé de toutes pièces en 2003 et qu'elle a occupé jusqu'à tout récemment. Très émue de l'honneur qui lui a été décerné, Me Savard a souligné l'importance de la fonction d'ombudsman, qui est en mesure d'offrir pour le justiciable un recours accessible et efficace.



Me Robin Schiller : La bâtonnière de Montréal a rappelé le thème de son bâtonnat, « Ensemble/Together », et s'est entretenue avec enthousiasme de ses projets et des nouvelles initiatives qu'elle souhaite mettre en place, comme le Babillard ALTER EGO, qui vise à favoriser le jumelage entre avocats pour la réalisation de mandats ponctuels. Au cours de la prochaine année, Me Schiller veut également aider à combattre le racisme, sous toutes ses formes, et promouvoir la diversité et l'égalité entre tous. Après avoir remercié la permanence du Barreau de Montréal et sa famille, Me Schiller a invité tous les avocats et avocates de Montréal à travailler ensemble pour le bien de la communauté juridique et a souhaité à tous une bonne rentrée judiciaire.



Me Sabine Uwitonze, secrétaire du Barreau de Montréal, a souligné cette année le 70e anniversaire d'admission au barreau de Me Harry Blank, vétéran de la Deuxième Guerre mondiale et député à l'Assemblée nationale pendant près de vingt ans. Félicitations Me Blank!

Revisitez la Rentrée judiciaire

COVID-19

L'AAP est intervenue auprès des Ministre de la justice et des juges en chef des différences cours afin de leur faire part, entre autres, des inquiétudes de centralisation de la justice dans certaines régions du Québec, [voir la lettre du 1er avril 2020 ICI](#).

L'AAP a aussi communiqué par écrit avec le Ministre de la justice et les juges en chef, après avoir recueilli les commentaires des Bâtonniers et 1ers conseillers des différentes sections, relativement aux mesures mises en place dans le cadre du déconfinement et de la reprise des activités judiciaires à la suite de la crise de la COVID-19, voir la lettre du 6 juillet 2020 ICI.





Amos, le 6 juillet 2020

| | |
|---|---|
| Honorable Simon Jolin-Barrette Ministre de la Justice Et Procureur général du Québec Palais de justice de Montréal 1, rue Notre-Dame Est 11 ^e étage, bureau 11.39 Montréal (Québec) H2Y 1B6 Par courriel : sjb.BORD@assnat.qc.ca ministre@justice.gouv.qc.ca | Honorable Manon Savard Juge en Chef Cour d'appel du Québec Édifice Ernest-Cormier 100, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H2Y 4B6 Par courriel : courdappelmtl@judex.qc.ca manon.savard@judex.qc.ca |
| Honorable Jacques R. Fournier, JCS Juge en chef Cour supérieure du Québec Palais de justice de Montréal 1, Notre-Dame Est Montréal (Québec) H2Y 1B6 Par courriel : jacques.fournier@judex.qc.ca | Honorable Lucie Rondeau, JQC Juge en chef Cour du Québec Palais de justice de Québec 300, boulevard Jean-Lesage Québec (Québec) G1K 8K6 Par courriel : lucie.rondeau@judex.qc.ca |

Objet : Déconfinement et reprise des activités judiciaires

Monsieur le ministre,
Mesdames et Monsieur les juges en chef,

L'Association des avocats et avocates de province (AAP) vous adresse la présente lettre afin d'effectuer un suivi de nos échanges du mois d'avril dernier.

À ce moment, nous désirions attirer votre attention sur nos inquiétudes relativement à la centralisation des activités judiciaire vers des palais désignés, situation vécue dans nos régions. Aujourd'hui, nous désirions vous relayer les

1

équipements informatiques. Certaines de nos régions du Québec ne sont même pas desservies par un réseau suffisamment puissant pour permettre une efficacité de cette utilisation technologique selon les spécificités des applications utilisées. Cela entraîne des difficultés pour les avocats, mais a également un impact pour les clients, les témoins et le personnel des greffes. De plus, il nous semble important de soulever qu'il n'est pas de la responsabilité des avocats de prendre à leur charge l'installation de locaux permettant à leur client d'accéder à un espace physique afin de procéder à une audition en visioconférence, ni de renseigner les parties non représentées de toutes les nouvelles mesures et utilisations de ces moyens technologiques.

La tenue d'audition en visioconférence est grandement appréciée pour les gestions des dossiers, les appels du rôle, les incidents procéduraux, mais inquiète nos membres lorsque les causes entendues nécessitent des témoignages. Il nous a été rapporté diverses craintes quant à l'intégrité des témoignages, au respect du secret professionnel et de la confidentialité des discussions entre client et avocat lors d'auditions par visioconférence. Certains ont aussi soulevé que l'absence des justiciables en salle de cour et l'absence du

2

avocats et avocates exerçant à l'extérieur des Barreaux de Montréal et de Québec et de l'Outaouais. L'AAP représente les intérêts de ses membres auprès de différentes instances, dont le Barreau du Québec, la direction des différentes cours au Québec et les gouvernements provincial et fédéral. L'AAP est un forum de rencontre et de discussions pour les Bâtonniers des douze sections qui la composent. Le conseil d'administration compte douze membres, soit un membre provenant de chaque section.

www.avocatsdeprovince.qc.ca

3

Taxco

18°33'23.0"N 99°36'18.0"W

Par Yves Delage



Vous pouvez cliquer sur les liens internet (en bleu ou rouge) à partir du magazine sur www.lemondejuridique.com pour voir les vidéos.

À 177 km de Mexico (Zocalo à Zocalo) et 2h27 de route, Taxco est au sud de Mexico dans l'état de Guerrero, l'état où se trouve Acapulco. Mais il ne faut pas comparer Taxco à Acapulco. Acapulco est une ville qui tire avantage de ses visiteurs. Moi, je n'y retournerai jamais. Taxco est petite, avec des gens accueillants. Taxco, c'est la ville des Volkswagon. Les taxis de cette marque ont le siège avant du passager éliminé pour pouvoir y mettre les valises. Les rues de Taxco sont minuscules mais parfois décorées, montent et descendent abruptement, les trottoirs absents plus souvent qu'autrement. C'est aussi la ville de l'argent.

<https://www.youtube.com/watch?v=zEn48yFUwx8>



Rues étroites mais décorées

Aujourd'hui, les gisements sont pratiquement épuisés et la ville s'est reconvertie dans le tourisme.

Taxco est classée monument historique national grâce à son architecture coloniale et à son église baroque Santa



Eglise Santa Prisca

Prisca construite en 1748 à l'initiative de José de la Borda. D'ailleurs, l'hôtel que je vous conseille à Taxco, c'est justement le Santa Prisca qui est situé 290 mètres de l'église du même nom. Cette église est dans le Zocalo et c'est là que



Église Santa Prisca



Atium de l'hôtel Santa Prisca

vous trouverez restaurants et boutiques. Sur le chemin de l'hôtel à l'église se trouve un serpentarium (<https://www.youtube.com/watch?v=6jKAXu5Gxhl>) qui est très intéressant pour les amateurs de serpents.

Si vous allez à cet hôtel, demandez la suite qui n'est pas tellement plus chère mais considérablement plus confortable.

Quoi faire à Taxco?

Les grottes de Cacahuamilpa : 18°40'5.24"N 99°30'38.72"W



Ce monument de la grotte Cacahuamilpa a été utilisé dans une publicité de Corona

Elles se trouvent à 30 kilomètres de Taxco. C'est un des plus long système de grottes du monde qui contient les plus grandes grottes du monde. Dans une des grottes, un endroit a été aménagé pour faire des concerts. <https://www.youtube.com/watch?v=I153dlC8zwA>

Andrea Bocelli y a enregistré « Pero te extraño » avec, au piano, Armando Manzanero , le compositeur de cette magnifique chanson. <https://www.youtube.com/watch?v=ojusvVGoyO8>.

Pero te extraño veut dire « mais je m'ennuis de toi ». Une des

paroles est : je m'ennuis de toi comme les arbres s'ennuient de l'automne.

Mine pré-hispanique :

très intéressante et, de plus, il y a une boutique où on peut trouver toutes sortes de bijoux.

Xochicalco : 18°48'19.13"N 99°17'44.53"W

est un site archéologique situé à 80 kilomètres de Taxco. Cette ville s'est développée à partir de 800 nouvelle ère. À son apogée, la ville avait une population d'environ 20,000. <https://www.youtube.com/watch?v=goeASs8VhGE>

Le téléphérique de Taxco vous donnera une très belle vision de la ville.

<https://www.youtube.com/watch?v=PeA7OEXRX5s>



Taxco vu du téléphérique

Statue monumentale du Christ. Une immense statue qui surplombe la ville.





Ça vous donne une idée de la grosseur de la statue



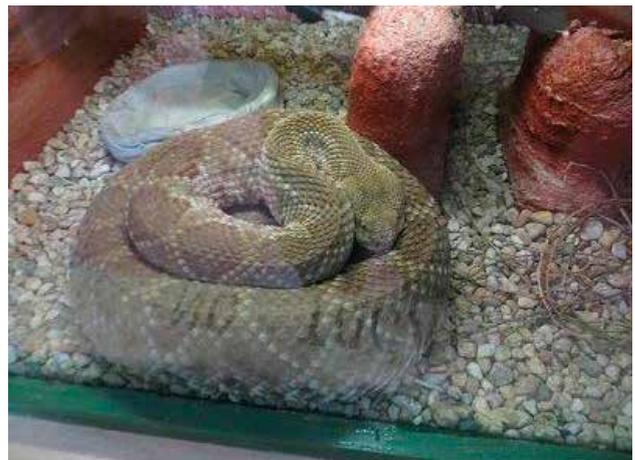
Oui, c'est de l'or

AeroDynamic. 18°39'6.28"N 99°15'37.95"W

À 60 Kilomètres de Taxco près du lac de Tequesquitengo est un aéroport pour voler en Ultraléger. <https://www.youtube.com/watch?v=0jBtsyEQ1cs>



Des ultralégers. J'ai volé dans le jeune



Crotale géant de Colima. Venimeux. Peut atteindre 2 mètres.

El Calendario Azteca.

Une grosse boutique de bijoux en argent et, aussi en obsidienne. Il y a de tout. C'est, évidemment, très touristique. <https://www.facebook.com/ElCalendarioAztecadeTaxco>
<https://www.youtube.com/watch?v=h1LVgdKUVO>

Posas Azules : 18°30'52.43"N 99°39'53.34"W

À 17.5 kilomètres de Taxco, de petites chutes et une piscine naturelle pour se baigner. <https://www.youtube.com/watch?v=bRmFOGOV3Fk>



Améthyste

Mil Cascadas : 18°34'9.71"N 99°31'3.62"W

À 17 kilomètres de Taxco, des chutes et un lac pour se rafraichir.

Restaurants:

Dans le Zocalo, il y a plusieurs restaurants. Un de ceux-ci, El Atrio, m'a procuré deux expériences uniques. D'abord, j'ai commandé un filet mignon. Sachant que les mexicains mangent leur viande trop cuite, je l'ai commandé presque bleu. Quand il est arrivé à la table, il était presque bleu. J'ai compris que dans les bons restaurants, la cuisson est celle que vous demandez, exactement. Ensuite, on était sur un balcon et devant nous, l'orchestre philharmonique d'Acapulco donnait un concert. Il y avait en plus, un ténor et une soprano. C'était magique.

<https://www.youtube.com/watch?v=7J8GUmoeloU>

Taxco a reçu la distinction de Pueblo Magico du gouvernement fédéral. Le programme Ville Magique est une initiative du Secrétariat du Tourisme du Mexique, avec le soutien d'autres agences fédérales, pour promouvoir une série de villes à travers le pays qui offrent aux visiteurs une expérience « magique » en raison de leur beauté naturelle, de leur richesse culturelle, de leurs traditions, de leur folklore, de leur pertinence historique, de leur cuisine, de leur art et de leur hospitalité.

Taxco est une des plus belles Ville Magique.



Une des piscines de Pozas Azules



Mon guide et moi dans l'observatoire de Kochicalco



Pétroglyphes à Kochicalco



Obadienna



Mon filet mignon au restaurant El Atrio

La Cour d'appel fédérale rejette l'appel du juge Michel Girouard de la recommandation de révocation du Conseil canadien de la magistrature

Le 19 août 2020, la [Cour d'appel fédérale \(CAF\)](#) a [rejeté un appel](#) interjeté par le juge Michel Girouard concernant la recommandation de sa révocation pour inconduite formulée par le Conseil canadien de la magistrature.

Dans sa décision, la CAF a conclu que les décisions et les procédures du Conseil étaient raisonnables et constitutionnellement valables. Elle a également conclu que les principes de séparation des fonctions et les droits linguistiques du juge n'avaient pas été violés.

"Les Canadiens bénéficient de juges exceptionnels qui font preuve de la plus grande intégrité", a déclaré Michael MacDonald, directeur exécutif par intérim du Conseil. "Malheureusement, de temps en temps, des questions graves comme celle-ci se présentent, nécessitant l'examen du Conseil. Le processus vise à traiter les juges qui ne répondent pas aux attentes du public, tout en respectant les principes d'indépendance et d'équité. Comme l'illustre cette affaire, le processus n'a pas toujours été aussi efficace qu'il le devrait".

Le Conseil a déjà souligné au ministre de la justice certaines lacunes législatives dans le processus. Ces failles ont entraîné des examens de conduite trop longs et beaucoup trop coûteux. Le juge Girouard continue de recevoir son plein salaire et ses prestations pendant cette période, au cours de laquelle il ne siège pas, ce qui n'a pas motivé une résolution rapide. Cette affaire a coûté plus de 4 millions de dollars, y compris les coûts pour répondre aux 24 recours introduits par le juge auprès de la Cour fédérale, en plus des frais juridiques du juge lui-même, tous financés par le contribuable.

Cette affaire a débuté en 2013. Le juge en chef de la Cour

supérieure du Québec a déposé une plainte auprès du Conseil canadien de la magistrature au sujet d'une éventuelle inconduite du juge Girouard. Un comité d'enquête a constaté que les contradictions, les incohérences et les invraisemblances dans les explications du juge soulevaient des inquiétudes quant à sa crédibilité et son intégrité. Le Conseil a finalement recommandé au ministre de la Justice de le révoquer. Le juge a déposé deux douzaines de demandes de contrôle judiciaire auprès de la Cour fédérale, qui les a toutes rejetées. Le jugement de la CAF résout entièrement son appel de cette décision et confirme la recommandation du Conseil au ministre de la Justice pour la révocation du juge.

Le Conseil continue de recommander que le ministre de la Justice entreprenne des réformes législatives pour rendre le processus plus efficace, afin de garantir le maintien de la confiance du public dans le pouvoir judiciaire.

Le secrétariat en droit corporatif: simple et accessible!, 3e édition

Édition feuilles mobiles avec service de mises à jour, facturation à la pièce



Auteur(s) : Roy, Diane
Éditeur : Wilson & Lafleur, Martel ltée
Année : 2020
Nombre de pages : 604
Type de reliure : Feuilles mobiles
ISBN : 978-2-924710-30-2
Prix : 89,95 \$
Format : Papier

Me Cindy Bélanger nommée « Avocate de l'année » en Droit Publicitaire et du Marketing par Best Lawyers® in Canada



Me Cindy Bélanger

LJT Avocats a le plaisir d'annoncer que Me Cindy Bélanger, associée du cabinet, se voit désignée comme « Avocate de l'année » par Best Lawyers® in Canada, pour son expertise en Droit publicitaire et du marketing. Elle a déjà reçu en 2015 et en 2018 la distinction de meilleure « avocate de l'année » pour sa pratique en droit administratif et public.

Au quotidien, Me Cindy Bélanger assiste et conseille les fabricants, les détaillants et les annonceurs relativement aux questions de publicité, y compris la publicité dirigée envers les enfants, la protection du consommateur, le droit de la concurrence et la Charte de la langue française. Elle conseille aussi les entreprises quant aux enjeux reliés aux concours publicitaires et aux campagnes promotionnelles dans les médias traditionnels ainsi que dans les médias sociaux.

Me Cindy Bélanger développe également des stratégies de dépôts de marques de commerce au Canada et à l'étranger adaptées aux objectifs des clients. Elle les conseille autour des questions reliées à l'adoption, l'enregistrement, les licences de marques de commerce ainsi qu'en matière de droit d'auteur et de noms de domaine. De plus, elle intervient dans les dossiers litigieux en matière de marques de commerce et de droit d'auteur.

« Je suis ravie d'avoir reçu cette distinction par Best Lawyers® in Canada. Cette reconnaissance obtenue grâce aux votes des acteurs du milieu juridique récompense le service que j'apporte auprès de ma clientèle depuis bientôt vingt ans », déclare Me Cindy Bélanger, associée et avocate de LJT Avocats.

« L'ensemble du cabinet est heureux de voir le talent et l'expertise de Me Cindy Bélanger reconnus par le classement de la prestigieuse revue Best Lawyers® in Canada. Sa désignation souligne le grand professionnalisme et la détermination de Me Cindy Bélanger auprès de sa clientèle.

Félicitations Cindy ! », ajoute Me Christian Joly, associé-gestionnaire de LJT Avocats.

Julie Philippe, première femme autochtone nommée à la magistrature



Photo : Université de Sherbrooke

C'est avec grand plaisir que la Faculté a appris la nomination de Julie Philippe à titre de juge à la Cour du Québec. Elle est la première femme autochtone à accéder à la magistrature au Québec. Diplômée du baccalauréat en 2003, Julie Philippe s'était jointe à l'équipe administrative de la Faculté de droit de 2017 à 2019 à titre de coordonnatrice au recrutement et aux affaires autochtones.

Avant sa nomination, elle était associée au sein du cabinet Linteau Soulière et pratiquait en litige civil, commercial et familial. Issue de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh, dans la communauté de Mashteuiatsh, au Lac-Saint-Jean, elle est très engagée au sein de la communauté autochtone, notamment à titre de vice-présidente du conseil d'administration du Centre de justice des premiers peuples de Montréal et de présidente du conseil d'administration du C.P.E. autochtone Soleil Le Vent.

Félicitations pour cette nomination!

Tire-Bouchon

Toujours aussi bon

45°33'47.18"N 73°44'39.88"W

Par Yves Delage



Une belle journée de fin d'août. De petits nuages mais rien de bien dangereux. Alors va pour la terrasse, et, comme on dit, la terre a servi ce jour là.

Ce restaurant a ceci de spécial : le vin coûte le prix à la SAQ + 7.00.

De plus la table d'hôte est composée différemment à chaque semaine.

Alors une terrine pour nous deux et un vin blanc, le Cave d'Azé Mâcon-Azé 2017. Les deux sont très bons.



Puis je m'offre un bœuf Bourguignon. Surprise, il est composé, oui, de bœuf, mais aussi de raisins. Pelés et probablement blanc. Dans le film « Bien manger c'est un art », un film datant de 1976 sur la gastronomie au Québec, on voit Marcel Kretz, chef à la Sapinière, préparer un plat en

y jetant des raisins qu'il pèle avant de les lancer dans le chaudron. C'était exquis. Même avec du vin blanc.

Avec le bourguignon, des frites mais pas de légumes (J'avais demandé de ne pas en avoir et le chef a respecté ma demande. Ici, pas d'assiettes préparées à l'avance.

Service impeccable, prix plus que raisonnables, un restaurant à visiter souvent.

Norton Rose Fulbright offre du travail à 32 stagiaires devenus avocats au Québec

Depuis le début de la pandémie, nous avons tout mis en place pour assurer la santé et sécurité de tous les employés du cabinet en instaurant le télétravail. Nous avons d'ailleurs équipé tout le personnel qui n'avait pas la technologie nécessaire pour travailler à distance, dès que le cabinet a su que le confinement allait durer, soit la semaine du 17 mars, afin de poursuivre notre mission d'excellence envers notre clientèle.

Nos protocoles se sont naturellement assouplis avec le déconfinement. Nous avons instauré des mesures d'hygiène et de sécurité accrues dans nos différentes places d'affaires et nous avons lancé une application mobile pour connaître le statut de santé des employés qui souhaitent venir travailler au bureau sur une base volontaire et pour s'assurer qu'ils acceptent de suivre le protocole sanitaire mis en place. Par ailleurs, la présence physique des employés de Norton Rose Fulbright est volontaire et nous restons en communications constantes avec nos gens.

Enfin, depuis avril, nous avons embauché 2 avocats de l'externe et nous avons offert la chance à 32 stagiaires au Québec de devenir avocats au cabinet.

Le chef à l'origine de la Tablée des Chefs et du mouvement culinaire pour aider les démunis, est le fils d'un juge retraité de Laval

Par André Gagnon



Le chef à l'origine de la Tablee des Chefs, Jean-François Archambault et du mouvement culinaire sans précédent au Québec pour venir en aide aux gens démunis à cause de la pandémie, est le fils du juge à la retraite Jean-Pierre Archambault de Laval qui incidemment reprend du service à la Cour

du Québec pour appuyer ses collègues à réduire les délais.

Plus de 2 millions de repas ont été cuisinés par les chefs des plus grandes tables et distribués dans les importants centres de ravitaillement pour nourrir les plus démunis. Un mouvement auquel ont participé les cuisines des restaurants fermés en mars en raison des mesures sanitaires. Un dollar du couvert était versé pour aider nos meilleurs chefs à travers le territoire pour garder et maintenir à leur emploi le personnel des cuisines durant la période qu'a duré cette corvée sans précédent chez nous. La qualité des mets préparés et offerts est selon les critiques culinaires incomparable.

Les chaînes d'épicerie et leurs fournisseurs de denrées de tous genres et de viande et de légume ont appuyé ce mouvement culinaire grâce au stock non vendu qui a pu être convoyé dans des entrepôts puis livré aux cuisines de restaurants des grands hôtels et des restaurants participants à travers le Québec.



Le fondateur de la Tablee des Chefs, Jean-François Archambault, et Carl Pichette, vice-président de l'organisme, du marketing de Sobeys'.

Pour la petite histoire, le juge, autrefois, Me Jean-Pierre Archambault, a été l'avocat de Me Gérard Delage qui est à l'origine et du développement de la table au Québec alors qu'il agissait pendant des décennies comme conseiller juridique et président de l'Association des hôteliers du Québec. Avec ses collègues fut créé et lancé l'Institut de Tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ). Les premières chroniques culinaires dans les quotidiens dont la légendaire chronique de Roger Champoux dans La Presse qui ont fait tache d'huile et fait saliver leurs lecteurs et lectrices proviennent du même creuset.

Un maigre devoir de mémoire a été rendu à Me Gérard Delage décédé il y a 30 ans et tout récemment car seul la bibliothèque de cet institut reconnu dans le monde entier porte son nom. Les Québécois ont peu de reconnaissance envers ceux qui sont venus avant eux disait le grand Charles Aznavour lors d'une visite à la maison du poète Félix Leclerc à l'Île d'Orléans.

Pistes de réflexion sur le risque de fraude financière dans le contexte actuel

Par Corey Bloom, CPA, CA, CA.IFA, CFF, CFE,
ACFE Regent Emeritus

A lors que la pandémie de COVID-19 se prolonge et que l'économie continue de s'adapter à une nouvelle normalité, il est important de rester vigilant. Les fraudeurs sont occupés. Ils profitent des distractions causées par les perturbations actuelles et/ou de faiblesses préexistantes. Quel en sera l'impact?

Portrait de la situation actuelle

Avant tout de chose, il est important de s'interroger sur notre situation actuelle, tant personnelle qu'en affaires :

- Avons-nous été touchés par la fraude pendant la pandémie?
- Sommes-nous plus à risque de fraude maintenant? Si oui, dans quels domaines et pourquoi?
- Quels sont les signaux d'alarme à surveiller?
- Que faisons-nous face à ces signaux d'alarme?

Le point de départ de la réflexion devrait s'effectuer sur les choix effectués depuis le début de la crise sanitaire. Il ne faut pas oublier que l'énergie des six derniers mois fût sans doute largement accordée aux priorités suivantes :

- Le redémarrage des opérations;
- Le contrôle des flux de trésorerie;
- L'élaboration d'une stratégie de respect des mesures de distanciation sociale;
- La révision du modèle économique, des stratégies et du marketing;
- La recherche de nouvelles opportunités commerciales.



Corey Bloom

Ces nouvelles orientations ont pu laisser certaines activités dans l'angle mort et bouleverser, voir entraîner, le relâchement de certains contrôles internes. Le risque de fraude peut être ainsi accru.

La recherche de signaux d'alarme inclura également les signes de bouleversements chez les employés et les tierces parties. Bon nombre de ménages fonctionnent avec une baisse de revenus et il en va de même pour beaucoup d'entreprises. L'Association of Certified Fraud Examiners (« ACFE ») a noté qu'un quart des fraudeurs avaient des « difficultés financières » apparentes¹.

Risques émergents

Outre ces menaces internes, la recherche de risques devra également inclure les nouveaux risques entraînés par ceux qui cherchent à profiter de l'anxiété et de l'incertitude créées par la pandémie. Pensons notamment aux nombreuses tentatives d'hameçonnage et d'usurpation d'identité qui ont cours présentement. De plus, nous notons de plus en plus de fraudes s'attaquant aux virements électroniques.

En outre, le contexte actuel entraînera de nouveaux défis par rapport aux relations avec les fournisseurs et les tierces parties. À ce titre, tous doivent effectuer une évaluation rigoureuse de leurs relations d'affaires et de leurs contrats. À ce sujet, les politiques de signature électronique devraient être examinées avec les conseillers juridiques.

Le recours aux prêts et aux hypothèques pour soutenir le retour aux saines finances peut être attrayant dans le contexte actuel. Cela pourrait néanmoins s'effectuer auprès de particuliers ou d'organisations qui ne sont pas des institutions financières traditionnelles. Pour éviter de devenir la proie des fraudeurs, il est essentiel de mener une diligence raisonnable approfondie pour examiner la réputation du prêteur et examiner le contrat avec un conseiller juridique avant de s'engager.

Aller de l'avant

À la suite de cet état de la situation et de la prise en compte des nouveaux risques potentiels, il sera important d'agir pour adresser de manière planifiée et organisée toute situation inhabituelle identifiée. L'implication du conseiller juridique sera nécessaire pour établir la marche à suivre, ainsi que celle d'un juricomptable afin de bien déterminer les faits financiers. Il est d'ailleurs anticipé que certains litiges financiers pourraient devenir plus fréquents au lendemain de la crise sanitaire. Pensons aux litiges entre actionnaires, aux litiges de détournement d'actifs, aux litiges avec des fournisseurs et aux litiges successoraux. Dans tous ces cas, réunir une équipe spécialisée permettra de limiter les pertes et les conséquences potentielles.

Même si l'on demeure confiant dans notre gestion du risque de fraude, ce serait une erreur de diminuer la vigilance. Il est important de rappeler que, même avant la pandémie, selon un sondage réalisé par MNP en 2017² la moitié des cadres dirigeants soupçonnaient que leur entreprise avait récemment été victime de fraude, mais croyaient également que les cas de fraude étaient pires ailleurs que dans leur organisation. Cela démontre que certains pourraient être trop optimistes alors que plusieurs risques sont présents, surtout dans le contexte actuel. Ainsi, les organisations devraient demeurer proactives en adoptant un ton sérieux et stricte face à la fraude. Cela se fait, entre autres, en effectuant des évaluations des risques de fraude, des ateliers de sensibilisation à la fraude et en communiquant un message clair sur les comportements à adopter.

¹ Source : ACFE – Report to the Nations, 2020 Global Study on Occupational Fraud and Abuse

² <https://www.mnp.ca/fr/posts/un-sondage-revele-un-de-ni-flagrant-des-entreprises-canadiennes-a-legard-de-la-fraude>

Dentons annonce l'arrivée d'Emil Vidrascu qui se joint au cabinet à titre d'associé en litiges



Nous sommes heureux d'annoncer l'arrivée d'Emil Vidrascu, qui fait un retour au cabinet à titre d'associé au sein du groupe Litiges et règlement des différends de notre bureau de Montréal.

Excellent juriste et plaideur émérite, Emil est spécialisé en droit autochtone, en droit de la construction et en droit de la concurrence. Il exerce également en litiges commerciaux, tant devant les tribunaux que dans le cadre d'arbitrages privés, et a acquis une vaste expérience dans ce domaine.

« Nous sommes ravis qu'Emil ait choisi de faire un retour au sein de l'équipe de Dentons. Fort de ses 25 ans d'expérience comme plaideur d'exception, il sera un atout indéniable pour le cabinet et pour nos clients », a déclaré Claude Morency, associé directeur du bureau de Montréal de Dentons. « Emil vient accroître la masse critique de notre groupe Litiges en plus d'y apporter des champs d'expertise complémentaires. Son approche pragmatique et son grand souci de l'excellence concordent parfaitement avec notre volonté de toujours offrir les meilleurs services et conseils juridiques possibles. Nous sommes heureux de le retrouver parmi nous et nous lui souhaitons beaucoup de succès. »

Membre du Barreau du Québec depuis 1995, Emil possède un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal. Il a en outre participé, à titre de consultant du gouvernement de la Roumanie, à la réforme du code civil roumain, à la suite de laquelle un nouveau code civil fut adopté en 2009.

Seon Kang est nommée chef du groupe de droit commercial et des sociétés du bureau de Montréal de Dentons



« La rigueur, l'éthique de travail, l'engagement et la détermination de Seon sont bien connus. Elle saura mettre ses qualités professionnelles et humaines au service de l'ensemble des membres de notre groupe commercial et de nos clients », a déclaré Claude Morency, associé directeur du bureau de Montréal.

Maximisez l'impact de votre stratégie de communication



Participants de la cohorte 2020

Découvrez comment maîtriser votre communication marketing et créative pour :

- accroître votre capacité d'innovation et bâtir votre avantage de réputation;
- optimiser de façon significative vos investissements en communication et marketing;
- accompagner l'accélération de la croissance de votre organisation.

**100 % DES PARTICIPANTS ONT TROUVÉ
LA FORMATION UTILE.
INSCRIVEZ-VOUS POUR OPTIMISER
VOTRE STRATÉGIE MARKETING!**

OBJECTIFS

Ce programme vous permettra de :

- construire une stratégie gagnante de communication intégrée;
- penser votre organisation comme un média à part entière;

- transformer à terme votre activité marketing, de marque et de communication en un véritable centre de profit;
- maîtriser à l'interne votre potentiel créatif en adoptant une stratégie efficace et régulière de valorisation de contenus;
- mesurer et bâtir des relations réellement productives avec vos partenaires extérieurs.

EST-CE POUR VOUS?

Personnes en charge du déploiement de stratégies de marketing, de communication ou de marque.

AVANTAGES DISTINCTIFS

- Animé par une nouvelle génération de leaders agueris et actifs dans le domaine de la communication marketing et créative. Des experts engagés, déterminés à vous doter d'un ensemble d'outils réalistes afin d'accompagner votre réussite.
- Axé sur les décisions de communication marketing et créative et sur leur implantation dans un contexte en évolution accélérée.

Centré sur l'échange entre personnes participantes et sur le pragmatisme des approches stratégiques développées.

« Le contenu de cette formation est important et inspirant et permet d'élever notre vision marketing. Il donne une perspective en altitude pour établir une pensée stratégique des enjeux à venir. Le format employé permet des échanges enrichissants avec les collègues et les formateurs, ce qui donne des réflexions de groupe très énergiques et un esprit de partage des connaissances stimulant ».

— Patrick Gaudreau, directeur marketing et expérience client, Royer

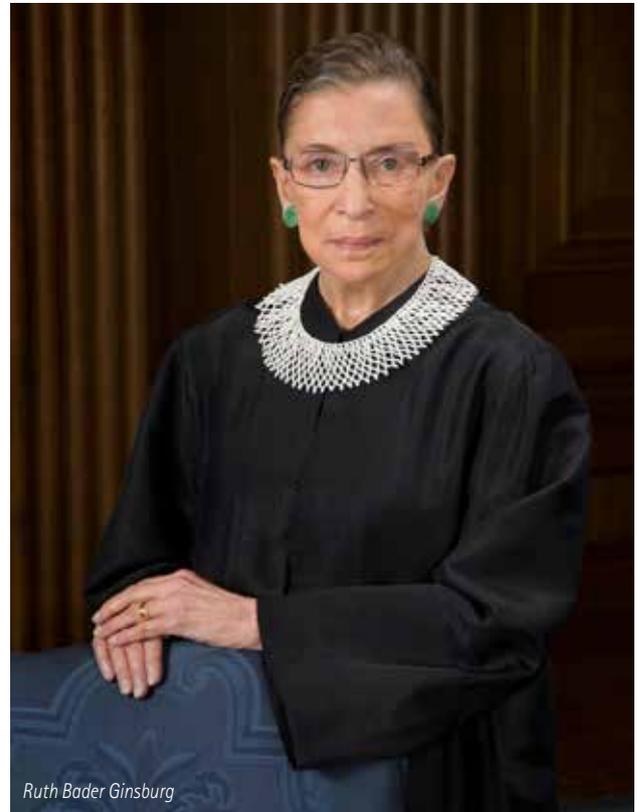
- Pour obtenir la certification, les participants doivent assister à la formation et réussir l'examen final.

Ruth Bader Ginsburg

Source: US Supreme Court

Ruth Bader Ginsburg spent a lifetime flourishing in the face of adversity before being appointed a Supreme Court justice, where she successfully fought against gender discrimination and unified the liberal block of the court. She was born Joan Ruth Bader on March 15, 1933 in Brooklyn, New York. Her father was a furrier in the height of the Great Depression, and her mother worked in a garment factory. Ginsburg's mother instilled a love of education in Ginsburg through her dedication to her brother; foregoing her own education to finance her brother's college expenses. Her mother heavily influenced her early life and watched Ginsburg excel at James Madison High School, but was diagnosed with cancer and died the day before Ginsburg's high school graduation. Ginsburg's success in academia continued throughout her years at Cornell University, where she graduated at the top of her class in 1954. That same year, Ruth Bader became Ruth Bader Ginsburg after marrying her husband Martin. After graduation, she put her education on hold to start a family. She had her first child in 1955, shortly after her husband was drafted for two years of military service. Upon her husband's return from his service, Ginsburg enrolled at Harvard Law.

Ginsburg's personal struggles neither decreased in intensity nor deterred her in any way from reaching and exceeding her academic goals, even when her husband was diagnosed with testicular cancer in 1956, during her first year of law school. Ginsburg took on the challenge of keeping her sick husband up-to-date with his studies while maintaining her own position at the top of the class. At Harvard, Ginsburg tackled the challenges of motherhood and of a male-dominated school where she was one of nine females in a 500-person class. She faced gender-based discrimination from even the highest authorities there, who chastised her for taking a man's spot at Harvard Law. She served as the first female member of the Harvard Law Review. Her husband recovered from cancer, graduated from Harvard, and moved to New York City to accept a position at a law



firm there. Ruth Bader Ginsburg had one more year of law school left, so she transferred to Columbia Law School and served on their law review as well. She graduated first in her class at Columbia Law in 1959.

Even her exceptional academic record was not enough to shield her from the gender-based discrimination women faced in the workplace in the 1960s. She had difficulties finding a job until a favorite Columbia professor explicitly refused to recommend any other graduates before U.S. District Judge Edmund L. Palmieri hired Ginsburg as a clerk. Ginsburg clerked under Judge Palmieri for two years. After this, she was offered some jobs at law firms, but always at a much lower salary than her male counterparts. She instead took some time to pursue her other legal passion, civil procedure, choosing to join the Columbia Project on International Civil Procedure. This project fully immersed

her in Swedish culture, where she lived abroad to do research for her book on Swedish Civil Procedure practices. Upon her return to the States, she accepted a job as a professor at Rutgers University Law School in 1963, a position she held until accepting an offer to teach at Columbia in 1972. There, she became the first female professor at Columbia to earn tenure. Ginsburg also directed the influential Women's Rights Project of the American Civil Liberties Union during the 1970s. In this position, she led the fight against gender discrimination and successfully argued six landmark cases before the U.S. Supreme Court. Ginsburg took a broad look at gender discrimination, fighting not just for the women left behind, but for the men who were discriminated against as well. Ginsburg experienced her share of gender discrimination, even going so far as to hide her pregnancy from her Rutgers colleagues. Ginsburg accepted Jimmy Carter's appointment to the U.S. Court of Appeals for the District of Columbia in 1980. She served on the court for thirteen years until 1993, when Bill Clinton appointed her to the Supreme Court of the United States.

Ruth Bader Ginsburg began her career as a justice where she left off as an advocate, fighting for women's rights. In 1996, Ginsburg wrote the majority opinion in *United States v. Virginia*, holding that qualified women could not be denied admission to Virginia Military Institute. Her style in advocating from the bench matches her style from her time at the ACLU: slow but steady, and calculated. Instead of creating sweeping limitations on gender discrimination, she attacked specific areas of discrimination and violations of women's rights one at a time, so as to send a message to the legislatures on what they can and cannot do. Her attitude is that major social change should not come from the courts, but from Congress and other legislatures. This method allows for social change to remain in Congress' power while also receiving guidance from the court. Ginsburg does not shy away from giving pointed guidance when she feels the need. She dissented in *Ledbetter v. Goodyear Tire & Rubber Co.* where the plaintiff, a female worker being paid significantly less than males with her same qualifications, sued under Title VII but was denied relief under a statute of limitations issue. The facts of this case mixed her passion of federal procedure and gender discrimination. She broke with tradition and wrote a highly colloquial version of her dissent to read from the bench. She also called for Congress to undo this improper interpretation of the law in her dissent, and then worked with President Obama to pass the very first piece of legislation he signed, the Lilly Ledbetter Fair Pay Act of 2009, a copy of which hangs proudly in her office.

Until her death on September 18, 2020, Ginsburg worked with a personal trainer in the Supreme Court's exercise room, and for many years could lift more than both Justices Breyer and Kagan. Until the 2018 term, Ginsburg had not missed a day of oral arguments, not even when she was undergoing chemotherapy for pancreatic cancer, after surgery for colon cancer, or the day after her husband passed away in 2010. Justice Ginsburg proved time and again that she was a force to be reckoned with, and those who doubted her capacity to effectively complete her judicial duties needed only to look at her record in oral arguments, where she was, until her death, among the most avid questioners on the bench. The Supreme Court issued a press release on September 19, 2020, regarding her death.

Justia has compiled a complete list of all the opinions Justice Ginsburg authored, including majority (and plurality) opinions, concurring opinions, dissenting opinions, and other types of opinions.

Attorney General James' Statement on the Death of Supreme Court Justice Ruth Bader Ginsburg

In response to the death of Supreme Court Justice Ruth Bader Ginsburg, Attorney General Letitia James released the following statement:

"Our hearts are heavy tonight with the passing of one of the most impactful justices to ever serve on the Supreme Court. From her time at the ACLU founding its Women's Right Project, to her 27 years serving the highest court in the land, Justice Ruth Bader Ginsburg was a lifelong warrior in the fight to ensure justice and equality for all Americans.

"Justice Ginsburg's remarkable legacy, her resolute dignity, her profound sense of justice, and her unwavering desire to do what is right will forever serve as inspiration for the very girls and women she spent her life fighting for. We must honor her legacy by standing firm in the beliefs she held on to until the very end.

"Rest in peace, Justice Ginsburg, and thank you for balancing the scales of justice day by day, and case by case."

Katheryne Desfossés nommée juge

Le 1er octobre 2020, l'honorable David Lametti, ministre de la Justice et procureur général du Canada, a annoncé la nomination de Katheryne Desfossés, diplômée du baccalauréat en 2002 et chargée de cours à la Faculté, à titre de juge puînée à la Cour supérieure du Québec pour le district de Montréal.

La Faculté se réjouit de cette nomination, même si elle perd ainsi une chargée de cours des plus appréciées. Récipiendaire du Prix reconnaissance de la qualité de l'enseignement en 2019, Katheryne Desfossés avait d'ailleurs été honorée par la professeure Nathalie Vézina lors de la collation des grades.

Katheryne représente un modèle pour la relève. Ses anciens étudiants évoquent son enseignement avec une reconnaissance sincère. Ils soulignent sa très grande intelligence, son dynamisme, sa générosité, sa disponibilité, son empathie et son sens de l'humour. Malgré un emploi du temps chargé, elle tient à contribuer au développement des connaissances et des habiletés professionnelles bien au-delà de la salle de classe, à travers le mentorat de jeunes collègues, la publication d'ouvrages et la participation à des activités de formation continue destinées aux praticiens.

— Pre Nathalie Vézina

Depuis 13 ans, Katheryne Desfossés enseignait le cours de droit des obligations II, une activité pédagogique obligatoire très exigeante et sur laquelle d'autres chargés de cours se sont déjà cassés les dents. Or, elle relevait ce défi avec brio et constance. Tout en privilégiant une méthode magistrale classique, elle savait insuffler un très grand dynamisme à son enseignement en émaillant ses exposés d'exemples concrets tirés de sa pratique et de mises en situation réalistes faisant le pont entre la théorie et la pratique du droit. En parallèle, elle enseignait aussi dans le bloc consacré au droit des obligations et des contrats à l'École du Barreau, où ses qualités de pédagogue et sa connaissance des rouages de la pratique ont été mises à profit en salle de classe.



La nouvelle juge Katheryne Desfossés, entourée de la Pre Geneviève Cartier, doyenne intérimaire en 2019, et de la Pre Nathalie Vézina lors de la collation des grades 2019.
Photo : Université de Sherbrooke

Avocate en pratique privée, elle traitait des dossiers de plus en plus prestigieux, étant appelée à plaider devant les tribunaux de première instance, la Cour d'appel et la Cour suprême. Au sein de son cabinet, elle exerçait un rôle de mentor auprès de jeunes praticiens qui, à son contact, apprenaient non seulement à approfondir leurs connaissances en droit civil, mais aussi l'art de la représentation et les grands principes du savoir-être professionnel.

Au sein de la communauté juridique québécoise, elle a rapidement acquis une réputation d'avocate aguerrie et respectée tant par les juges que par les membres de la profession qu'elle côtoyait au quotidien.

Une diplômée de plus à la magistrature

Tiziana Di Donato, diplômée du baccalauréat en 1992 et avocate chez Morency, société d'avocats de Montréal, a aussi été nommée juge puînée de la Cour supérieure du Québec pour le district de Montréal. Elle remplace monsieur le juge B. Emery (Montréal), maintenant juge surnuméraire.

Toutes nos félicitations pour ces nominations!

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada annonce des nominations à la magistrature du Québec



L'honorable Guy Curnoyer de la Cour d'appel du Québec

L'honorable David Lametti, ministre de la Justice et procureur général du Canada, a annoncé aujourd'hui les nominations suivantes en vertu du processus de nomination à la magistrature établi en 2016. Ce processus met l'accent sur la transparence, le mérite et la diversité de la population canadienne, et continuera de

veiller à la nomination de juristes qui répondent aux plus hautes normes d'excellence et d'intégrité.

L'honorable Guy Curnoyer, juge puîné de la Cour supérieure du Québec pour le district de Montréal, est nommé juge puîné de la Cour d'appel du Québec. Monsieur le juge Curnoyer remplace monsieur le juge N. Kasirer, qui a été nommé à la Cour suprême du Canada le 16 septembre 2019.

Biographies

Le juge Guy Curnoyer a obtenu un baccalauréat en droit en 1986 de l'Université du Québec à Montréal et a été reçu au Barreau du Québec en 1987. Monsieur le juge Curnoyer avait été nommé à la Cour supérieure du Québec (Montréal) en 2007. Au moment de sa nomination, il était associé du cabinet Shadley Battista, S.E.N.C., où il s'est spécialisé, en anglais et en français, dans les domaines du droit pénal, militaire et disciplinaire, et dans le droit et la pratique des enquêtes publiques. En plus d'agir à titre d'avocat pour l'Ordre des optométristes du Québec et l'Ordre des dentistes du Québec, le juge Curnoyer a agi à titre de conseiller juridique spécial auprès de la Commission Gomery et auprès de la Commission d'enquête chargée de faire enquête sur la Sûreté du Québec (la Commission Poitras). Il a également été président de l'Association québécoise des avocats et des avocates de la défense, président et vice-président de l'Association des avocats de la défense de Montréal et membre du Comité permanent sur le droit pénal du Barreau du Québec. Le juge Curnoyer est également l'auteur de plusieurs publications sur le droit pénal, militaire et disciplinaire.

Éducaloi et la Commission des services juridiques renouvellent leur partenariat

La Commission des services juridiques (CSJ) et Éducaloi sont heureux d'annoncer le renouvellement de leur entente pour 2020-2021, dont le but premier est d'offrir de l'information juridique vulgarisée aux personnes admissibles à l'aide juridique. Éducaloi, dont la mission est d'informer et d'éduquer les citoyens sur leurs droits et responsabilités, est fier d'avoir la chance de s'associer à la CSJ pour continuer de promouvoir une information et une éducation juridiques accessibles. Dans le cadre de ce partenariat, Éducaloi publiera régulièrement des articles qui informeront les citoyens sur des sujets en lien avec l'aide juridique.

« Par cette entente, Éducaloi formalise sa volonté de continuer de servir les besoins des clientèles communes à nos deux organisations. Ces citoyens ont particulièrement besoin d'information et d'éducation de qualité afin d'être en mesure de mieux comprendre leur situation juridique dans le monde d'aujourd'hui », a mentionné Me Ariane Charbonneau, directrice générale d'Éducaloi.

De son côté, le président de la CSJ, Me Yvan Niquette insiste sur la complémentarité entre les missions d'Éducaloi et de la CSJ : « Il s'agit d'une alliance naturelle avec un partenaire qui est reconnu pour la qualité et la pertinence de son travail. Permettre à nos bénéficiaires d'avoir rapidement accès à de l'information juridique en lien avec les problématiques auxquelles ils sont confrontés est une valeur ajoutée pour notre organisation. Cette alliance constitue un excellent complément aux services et supports donnés par les avocats oeuvrant sous le régime d'aide juridique ».

Renouvellement de certificat de courtier hypothécaire : l'Autorité accorde un délai jusqu'au 31 octobre 2020

L'Autorité des marchés financiers (« l'Autorité ») accorde aux courtiers hypothécaires un délai supplémentaire allant jusqu'au 31 octobre 2020 afin de transmettre leur demande de premier renouvellement de certificat.

Après cette date, l'Autorité considérera que les courtiers hypothécaires qui n'ont pas procédé au premier renouvellement de leur certificat ne désirent pas poursuivre leurs activités de courtage hypothécaire. Leur certificat ne sera pas renouvelé et ils n'auront plus l'autorisation d'exercer leurs activités à titre de courtiers hypothécaires.

Le recouvrement de leur droit de pratique sera néanmoins possible, mais pour ce faire, les professionnels concernés devront transmettre une demande de remise en vigueur et attendre la réception de leur nouveau certificat avant de pouvoir recommencer à exercer leurs activités. Un délai de traitement de quelques jours sera donc à prévoir.

L'Autorité est consciente que l'arrivée d'un nouveau régulateur pour encadrer les pratiques des professionnels de cette industrie nécessite une période d'adaptation et souhaite ainsi faciliter autant que possible la mise à niveau de leur certification.

Rappelons que l'encadrement du courtage hypothécaire a été transféré sous la responsabilité de l'Autorité le 1er mai dernier. Les courtiers avaient jusqu'au 1er septembre 2020 pour transmettre leur demande de premier renouvellement.

Pour renouveler leur certificat avant le 31 octobre 2020, les courtiers hypothécaires peuvent :

- Accéder au site Web de l'Autorité et obtenir toutes les informations utiles à Transfert de l'encadrement du courtage hypothécaire à l'Autorité le 1er mai 2020;

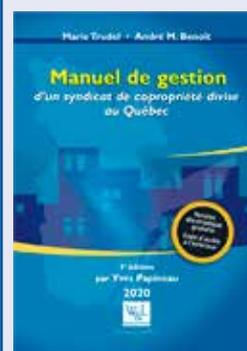
- Visualiser la capsule vidéo « Le renouvellement du certificat de courtier hypothécaire Ce lien s'ouvrira dans une nouvelle fenêtre »;
- Appeler le Centre d'information de l'Autorité au 1 877 525-0337 ou utiliser le service de rappel téléphonique afin d'obtenir l'assistance d'un agent pour effectuer leur premier renouvellement de certificat en courtage hypothécaire.

Les courtiers hypothécaires qui ne désirent pas renouveler leur certificat n'ont aucune démarche à effectuer auprès de l'Autorité. Ceux-ci recevront un avis de non-renouvellement de certificat au cours de la première semaine de novembre 2020.

L'Autorité des marchés financiers est l'organisme de réglementation et d'encadrement du secteur financier du Québec.

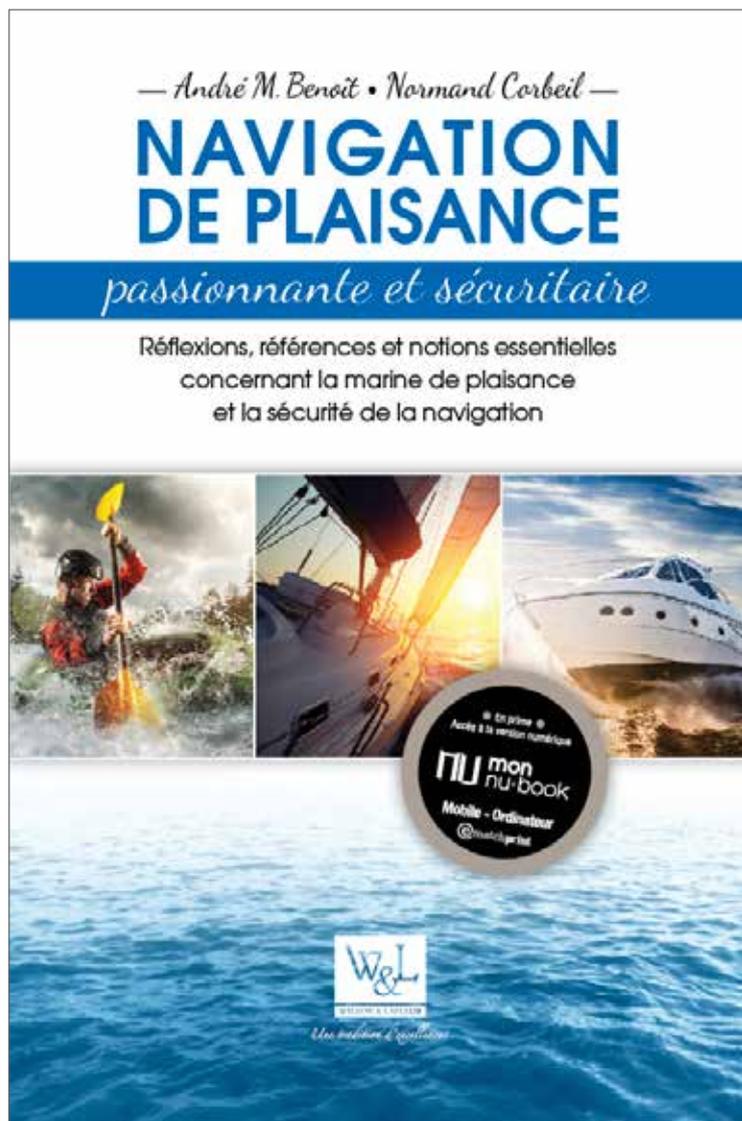
Manuel de gestion d'un syndicat de copropriété divisé au Québec, 3e édition, 2020

Inclus un code d'accès pour la version électronique



Auteur(s) : Trudel, Marie; Benoît, André M.; Papineau, Yves
Éditeur : Wilson & Lafleur
Année : 2020
Nombre de pages : 470
Type de reliure : Spirale
ISBN : 978-2-89689-498-7
Prix : 49,00 \$
Format : Papier

Bientôt disponible en ligne sur le web de W & L, de la FVQ et de l'Escale nautique, aux conditions suivantes :



Un exemplaire :

45 \$: version papier, version numérique en prime, taxes et frais d'expédition inclus;

Deux exemplaires ou plus :

40 \$/chacun : expédition gratuite.

En version numérique seulement :

20 \$: taxe incluse;

Don philanthropique

Une partie des recettes sera versée en don à la FVQ par Wilson & Lafleur.



André M. Benoit
Spécialiste en sécurité
de la navigation



Normand Corbeil
Instructeur/Évaluateur sénior
Navigation côtière

Le but du présent ouvrage est de présenter aux navigateurs plaisanciers, qui désirent approfondir leurs connaissances, les informations essentielles qui leur permettront de profiter au maximum des plaisirs de la pratique de leur loisir favori, tout en se comportant de façon sécuritaire et responsable dans les sports nautiques, à voile, à moteur ou à propulsion humaine.

Le titre insiste sur la « passion » du navigateur pour la plaisance et sur la « sécurité », qui vont de pair : c'est la mise en relief de l'importance de la sécurité et du vif intérêt du marin pour un contact avec les éléments et la culture du milieu maritime, dans le partage de l'utilisation des plans d'eau.

Le présent ouvrage met en lumière les règles les plus importantes et en précise l'esprit ainsi que l'intention du législateur.

Nous tenterons de faire la démonstration que le législateur accorde, en priorité, une grande confiance à l'intelligence et au bon jugement de la personne aux commandes d'un bateau; cependant, en corollaire, nous insisterons sur sa grande responsabilité.



Wilson & Lafleur versera à la Fédération de voile du Québec, en reconnaissance de son 50^e anniversaire, une partie des recettes de cette ouvrage.



www.wilsonlafleur.com





DES GRANDES MARQUES À PRIX TRÈS COMPÉTITIFS

Passez à la boutique et découvrez notre vaste collection de vêtements et accessoires pour homme.

25% à 50% sur tout en magasin (marchandise sélectionnées)



Rendez-vous - service à domicile ou au bureau:

Richard | 514.497.9743 | Bureau | 514-739-6298

Lundi au samedi de 10h à 17h

Possibilité de rendez-vous après les heures d'ouvertures.

Dimanche sur rendez-vous de 10h à 15 h - 514.497.9743



BAUMLER



Zampière - SCohen - Digel - Empire - Bugatchi - Venti - Lipson

3850, Jean-Talon Ouest, bur. 109 VMR (Qc) H3R 2G8 (U-HUAUL)
www.tarzi.ca | maisondustyle1@gmail.com